

Société APRR à Pirey et Pouilley-les-Vignes
Demande d'enregistrement
Consultation du public du 05/02/24 au 04/03/24

	Nom - Prénom	OBSERVATIONS déposées par voie électronique
1	CEARD JOACHIM	<p>Sujet : projet APRR enrobage sur Pirey Pouilley les Vignes</p> <p>Message : Etant donnée l'urgence climatique, ce genre de projet ne devrait plus voir le jour - l'APRR a largement les moyens de développer des enrobages plus écologiques à base de déchets et DOIT tourner le dos à ces matériaux hyper polluant et climaticides -</p>
2	Dominique MAILLOT	<p>Sujet : Consultation APRR Pirey – Pouilley-les-Vignes</p> <p>Message : Suite à l'avis d'enquête publique concernant le projet APRR sur Pirey, je souhaite vous faire part de mes remarques et questionnements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'années d'exploitation de cette centrale sur ce site n'est pas connu. Va-t-elle être démontée entre les périodes de fonctionnement? - Ce projet impacte les habitants de 4 villages se trouvant à environ 600 et 800 mètres, seuls 2 sont consultés. - En plus du bruit conséquent de 70dB généré par l'activité, celui induit par le trafic des camions est inquiétant. Leur nombre reste confus, on nous dit 28, 70 voir 530 à la semaine ou la journée et possiblement la nuit... Et au vu des sites d'approvisionnement en granulats, ils ne prendront pas tous l'autoroute. - Les protections prévues contre l'incendie (extincteur, cuve à eau) semblent bien légères au regard de la forêt très proche. - les contrôles de pollution de l'air seront faits par APRR, cela me parait bien crédule. Le benzène n'y sera pas testé. - les eaux de ruissellement seront récupérées et simplement stockées pour décantation avant d'être renvoyées dans le milieu naturel. Seront-elles réellement sans danger pour les sols et la nature ? - APRR se décharge souvent sur le sous-traitant qui exploitera la centrale, on ne connaît pas les engagements de ce dernier. <p>Cette activité est nécessaire pour la sécurité sur nos routes. Mais je pense que certains points concernant la santé des riverains de l'installation ainsi que l'impact sur la nature devraient être améliorés et surtout contrôlés par l'État.</p>
3	CPEPESC	<p>Sujet : Consultation APRR centrale d'enrobage mobile à Pouilley-les-Vignes et Pirey</p> <p>Les observations de la CPEPESC sont disponibles dans la rubrique « les observations formulées ».</p>

4	Benoît REILE	<p>Sujet : Consultation APRR</p> <p>Message : La société APRR indique dans son analyse d'incidence l'absence de risque concernant les rejets polluants atmosphériques du fait de la présence de filtres sur sa ligne de fabrication.</p> <p>Il n'est pas mentionné l'impact sur la pollution atmosphérique en cas de dispositif défectueux, ni de quelle manière APRR s'assurera du bon fonctionnement de ce dispositif lors des phases d'exploitation (fréquence de contrôle, nature, maintenance périodique, etc.)</p> <p>Dans le cadre des mesures d'Evitement sur le risque de pollution atmosphérique, APRR devrait proposer un protocole de surveillance de la qualité de l'air dans les environs du site et notamment à l'entrée des aires urbaines afin de confirmer les faibles niveaux de rejets annoncés, et pouvoir constater toute défaillance ou dérive des dispositifs de traitement de l'air. La surveillance proposée devrait, dans la mesure du possible, être réalisée par une entreprise tierce et indépendante du porteur de projet.</p> <p>Ces analyses atmosphériques devraient porter sur tous les éléments d'intérêt liés à ce type de rejets, et tout particulièrement sur les rejets liés à la combustion de dérivés pétrochimiques (notamment les émissions de benzène, substance classée cancérigène).</p>
---	--------------	---